

Compte rendu réunion du Conseil Municipal

Du 22 Janvier 2010

Date de convocation : 16 janvier 2010

PRESENTS : ZDAN Michel, FERNET Josette, LORRAIN Jean-Luc, VILLAESCUSA Sylvie, CHENIN Joséphine, GLENADEL Jacques, Noël MESPLES, Florence DEMESSANCE, SABATIER Evelyne, Catherine TEYSSEYRE

EXCUSES : NOYES Sylvie (pouvoir à Mme Josette FERNET).....

ABSENTS :

SECRETAIRE : ...VILLAESCUSA Sylvie

COMPTE RENDU : Séance ouverte à 20h45

Approbation du compte-rendu du 17 décembre 2009 à l'unanimité après prise en compte des modifications

1. Indemnités de fonctions du Maire et des adjoints :

Les indemnités de fonction sont soumises à une réglementation. L'indemnité du Maire est de 17% de l'indice brut 1015 et pour les Adjoints 6.6% de l'indice brut 1015. Les sommes correspondantes seront portées au budget.

Délibération prise à l'unanimité.

2. Délégation à la CCDVA

En raison du passage à la strate inférieure à 500 habitants, le nombre de délégués à la CCDVA diminue de 5 à 3 titulaires.

Titulaires : M. Jean-Luc Lorrain, Mme Evelyne Sabatier, M. Michel Zdan

Suppléants : M. Noël Mesples, Mme Sylvie Noyes, Mme Sylvie Villaescusa

Voté à l'unanimité

3. SDEHG : modification des minuteriers de l'éclairage du City Stade et du terrain de boules

Le coût des travaux s'élève à 2690.00 € TTC et la part de la commune est d'un montant de 1211 € TTC.

Voté à l'unanimité.

4. Traitement phytosanitaire des platanes et marronniers

Un devis a été reçu en Mairie pour effectuer le traitement de ces arbres. Le conseil a décidé de ne pas donner une suite favorable. Le CFPA d'Auterive va être contacté pour évaluer la nécessité de ce type de traitement.

5. Bâtiment communal : gérance et mise à disposition en location ponctuelle

Le conseil décide de relancer la procédure de recherche de candidature. Après débat, concernant la mise à disposition en location ponctuelle, le conseil s'exprime par le vote :

Non : 9 Oui : 1 Abstention : 1

6. Délibération autorisant M. Le Maire à choisir un avocat et à engager les procédures administratives et judiciaires :

Points concernés :

- Litige zone 2AU et UA à « Rouge »
- Affaire Mounbail
- Gestion et fermage des terres du CCAS

M. Le Maire présente les différents points et le Conseil prend à l'unanimité une délibération autorisant M. Le Maire à choisir un avocat et à engager les procédures nécessaires.

7. Délibération concernant l'entretien des voies publiques lors d'enneigement ou verglas

M. Le Maire expose la loi précisant son obligation d'entretenir les voies publiques. Il précise également qu'il peut réquisitionner les habitants pour l'aider dans cette tâche. Pour cela, le Conseil prend une délibération demandant aux habitants de dégager la voie publique mitoyenne à leur habitation jusqu'à son milieu. Le Conseil rappelle que l'entretien des trottoirs situés devant leur habitation incombe aux habitants. Dans le cas où la Municipalité devrait faire effectuer ces travaux par des tiers, ces travaux seraient facturés 50 € HT soit 60 € TTC de l'heure aux habitants concernés.

8. Questions diverses :

- a) Garage atelier : M. Le Maire informe qu'un bureau d'étude et un coordinateur sont obligatoires pour le contrôle et le suivi des travaux. Le Conseil autorise M. Le Maire à lancer la consultation parmi les bureaux d'études suivant : Apave, Veritas, Dekra, Qualiconsult
- b) M. Le Maire présente le compte-rendu du bureau du CCVA : remise aux normes européennes de la cuisine centrale, agrandissement de la Maison du District, reconduction du chantier d'insertion, etc
- c) M. Le Maire informe que le « Nettoyage de Printemps » se déroulera le 20 mars 2010 au départ de Maressac et les « Journées Natures » du 29 mai au 5 juin 2010

Séance levée à 22h45